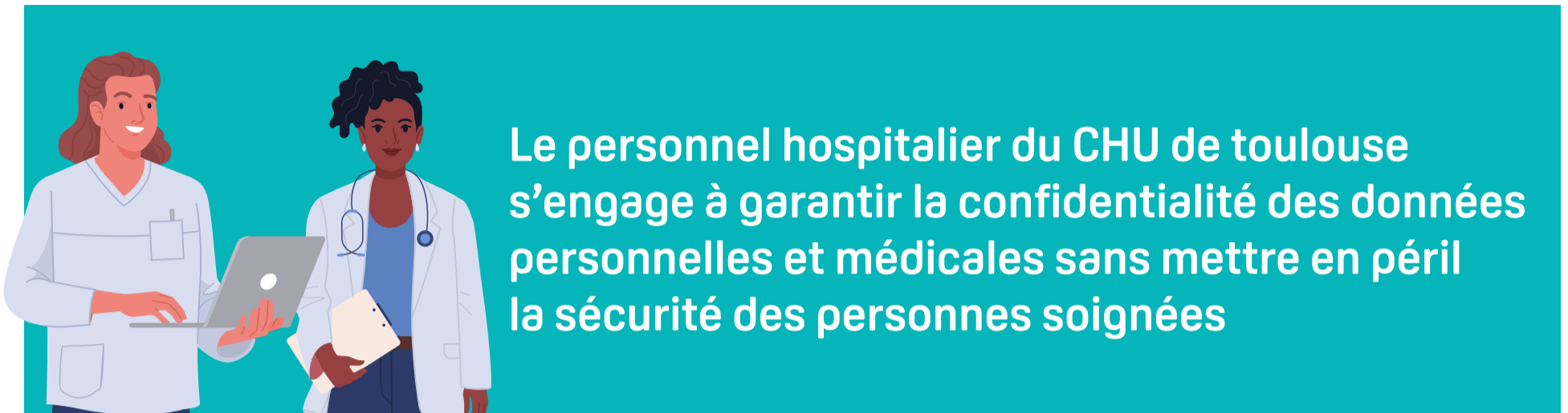


Charte de confidentialité



NOS ENGAGEMENTS

EN PRATIQUE

1 Confidentialité du dossier patient
lors de son utilisation et de son transport

- Transport des dossiers, classeurs, piluliers, ... dans des contenants fermés,
- Accès aux données nominatives informatisées protégées par un mot de passe et application des règles de déconnexion,
- Documents contenant des informations collectées lors des transmissions à l'abri des regards.
-

2 Échange d'informations concernant un patient entre professionnels **à l'abri des regards et des oreilles indiscrettes**

- Échanges oraux entre professionnels dans des lieux isolés,
- Dictée des courriers et informations téléphoniques dans une pièce fermée,
- Fermeture des portes pendant les transmissions.
-

3 Partage des informations uniquement avec les professionnels participant à la prise en charge et communication avec l'entourage avec l'accord du patient

- Respect du secret médical et professionnel,
- Sollicitation du patient pour identifier sa personne de confiance,
- Anonymat des patients et des professionnels dans les échanges hors prise en charge et hors enceinte de l'hôpital.
-

4 Communication avec le patient et ses proches **dans des conditions favorisant la discrétion**

- Utilisation d'un salon des familles pour les échanges formels,
- Consultations et visites en chambre porte fermée,
- Application des bonnes pratiques d'accueil physique et téléphonique.
-

5 Respect du désir éventuel d'anonymat du patient

- Non divulgation de la présence d'une personne qui ne le souhaite pas,
- Utilisation de la procédure d'anonymat ou de non divulgation de présence.
-